

Demande de paiement de l'intervention financière pour les enfants de 6 ans de Wezembeek-Oppem qui sont domiciliés dans la commune ou qui sont enregistrés en hébergement partagé



À compléter par le demandeur

1. Données d'identification de l'enfant

Nom: Prénom:

Rue: No.: Boîte:

Code postal: 1970 Commune: Wezembeek-Oppem

Date de naissance:

Numéro de registre national:

2. Données d'identification du parent / tuteur qui est domicilié à Wezembeek-Oppem

Nom: Prénom:

Adresse e-mail: Tél.:

Compte bancaire IBAN B E

Date et signature du demandeur

À compléter par l'association reconnue

Nom de l'association:

Année d'inscription ou période de participation:

Paiement pour: Cotisation membre Montant

Paiement pour: Assurance Montant

Paiement pour: Cours Montant

Paiement pour: Autres Spécifiez Montant

Montant total du paiement: Cachet de l'Association

Date du paiement:

Nom et signature d'un membre de la direction

Date:

Le formulaire dûment complété doit être envoyé par le demandeur:

- > en le déposant dans la boîte aux lettres de la maison communale
- > par la poste: rue Louis Marcelis 134 - 1970 Wezembeek-Oppem
- > par e-mail: cjs@wezembeek-oppem.be

Conditions

- > L'intervention de l'administration communale de Wezembeek-Oppem est limitée à maximum 100 euro, pour les frais de cotisation, d'assurance, de cours et / ou autres frais auprès d'une seule association reconnue de Wezembeek-Oppem.
- > Vous trouverez toutes les conditions dans le règlement relatif à l'intervention financière pour les enfants de 6 ans de Wezembeek-Oppem auprès d'une association reconnue de Wezembeek-Oppem, fixé par décision du conseil communal le 21 décembre 2017, à consulter sur www.wezembeek-oppem.be, cliquez documents > subsides - primes